

Autour de d'Artagnan dans le Gers

Cahier des charges Appel à projets 2024



Version : 11 mars 2024

Tous pour un ! Un pour tous !



Maître d'œuvre

Cet appel à projets est organisé par l'Association de préfiguration du projet d'Artagnan dans le département du Gers (www.autourdedartagnan.fr), qui a pour objet d'élaborer un projet ambitieux autour de l'image de d'Artagnan permettant de valoriser le département du Gers afin d'en exploiter le potentiel socio-culturel, économique et touristique.

Créée en janvier 2023, cette association comprend comme membres fondateurs l'État, la Région Occitanie, le département du Gers, Les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Armagnac, du Pays d'Auch, du Pays Portes de Gascogne et du Pays Val d'Adour, les communautés de communes d'Artagnan en Fezensac et de la Ténarèze, les communes de Condom et de Lupiac, ainsi que les associations D'Artagnan chez d'Artagnan, Route Européenne d'Artagnan, Compagnie des Mousquetaires d'Armagnac, Société Archéologique et historique du Gers, et Gers développement.

Objectifs

Les objectifs de cet appel à projets sont

- d'élaborer pour 2024 un programme touristique et culturel sur le territoire du Gers autour de d'Artagnan, des Mousquetaires du Roi et des Cadets de Gascogne (« le Programme »), constitué d'événements et d'activités ouverts au grand public.
- de permettre le développement d'un programme concerté et coordonné qui assure la promotion du Gers grâce à d'Artagnan, et la promotion, grâce au Gers, des valeurs associées à d'Artagnan et aux Mousquetaires du Roi.
- de maintenir une dynamique permettant de pérenniser un programme riche et varié sur le long terme, en particulier en permettant de fédérer les acteurs locaux.

Soutien fourni aux projets

Le soutien fourni aux projets retenus se fera exclusivement en nature :



- aide à la visibilité et à la promotion des projets à travers leur intégration dans un programme labellisé qui fera l'objet de campagnes de communication et de promotion
- aide à la coordination entre projets, aide à l'identification de complémentarités et de synergies entre projets, aide à la mutualisation des compétences et des moyens

Porteurs de projet éligibles

Sont éligibles à la participation au programme les porteurs de projets suivants :

- collectivités et établissements publics,
- associations déclarées,
- coopératives (en particulier de type SCOP ou SCIC), et
- tous partenaires d'un Office de tourisme du département du Gers.

Les personnes ainsi éligibles et qui sont membres de *l'Association de préfiguration du projet d'Artagnan dans le département du Gers*, maître d'œuvre du projet, ne pourront pas participer aux délibérations qui concernent leur projet.

Engagements des lauréats

Les lauréats (les porteurs de projets retenus) devront s'engager, via la signature d'une charte d'engagement, à :

- Adhérer aux objectifs et aux règles de fonctionnement du Programme
- Faire figurer sur tous supports promotionnels de leur projet la mention de sa participation au Programme ainsi que le nom, le logo et l'adresse web du Programme
- Suivre les communications du réseau de participants au Programme et, autant que possible, y contribuer de façon constructive dans l'intérêt général – en particulier pour ce qui est des retours et partages d'expérience
- S'impliquer autant que possible dans les groupes de travail mis en place pour soutenir le Programme
- S'efforcer de coordonner leur projet avec d'autres projets du Programme, lorsque cela fait sens, et de mutualiser compétences et moyens



- Fournir en fin d'année un compte-rendu sur le déroulement du projet et répondre à un questionnaire d'évaluation du Programme

Cette charte permettra de formaliser la volonté d'action des porteurs de projet dans cette dynamique territoriale, de préciser le cadre de leur intervention, de poser les prémisses d'une éventuelle future marque et de fédérer les acteurs en favorisant, dès le début du projet, leur sentiment d'appartenance.

Modalités de sélection des projets

Critères obligatoires

Pour être éligible, un projet doit obligatoirement :

- porter sur un événement ou une activité programmé dans le Gers, ouvert au grand public et à une participation en individuel (sont exclus les événements privés ou réservés à certains groupes ou catégories de personnes).
- être proposé par un porteur de projet éligible (collectivité ou établissement public, association déclarée, coopérative ou partenaire d'un Office de tourisme du département du Gers)
- être associé à d'Artagnan, aux Mousquetaires du Roi ou aux Cadets de Gascogne, en s'inscrivant dans au moins une des quatre thématiques suivantes :
 - Histoire, langue et patrimoine
 - Valeurs associées à d'Artagnan et aux Mousquetaires du Roi
 - Création artistique et culturelle
 - Art de vivre et gastronomie

Critères d'évaluation

Les projets éligibles seront ensuite évalués sur leur capacité à satisfaire à au moins trois des 14 critères d'évaluation suivants :

- (01) Contribuer à la connaissance de l'histoire de d'Artagnan et de ses compagnons, Mousquetaires du Roi ou Cadets de Gascogne
- (02) Contribuer à la connaissance et à la promotion des valeurs positives auxquelles d'Artagnan et les Mousquetaires du Roi sont associés, pour beaucoup caractéristiques de l'Esprit chevaleresque : talent, habileté, capacité



d'action, sens du devoir, sens du service, sens de l'honneur, loyauté, fidélité, solidarité, fraternité, générosité, amitié, convivialité, bravoure, audace et panache

- (03) Adhérer à ces valeurs dans la façon dont le projet est mené
- (04) Contribuer à un tourisme social et solidaire
- (05) Contribuer à un tourisme de savoir-faire (artisanat et industrie)
- (06) Mettre en valeur et faire découvrir produits du terroir et traditions gastronomiques du Gers
- (07) Valoriser le patrimoine naturel, industriel, agricole et historique du Gers
- (08) Promouvoir les itinérances douces
- (09) Pratiquer et promouvoir un tourisme durable (tel que défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : *"un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil"* - voir www.tourisme-durable.org).
- (10) Contribuer à une création culturelle locale, originale et de qualité
- (11) Incorporer une dimension pédagogique, notamment à destination des plus jeunes
- (12) Animer et revitaliser les territoires
- (13) S'appuyer sur une démarche de coopération, et sur une démarche de mutualisation des compétences ou des moyens, avec d'autres acteurs - gersois ou non
- (14) Créer ou enrichir des produits et autres résultats (documents, films, cartes, données) utilisables par le plus grand nombre, notamment par publication sous licence libre ou par mise à disposition des données en Open data

Comité de sélection

Un comité de sélection sera constitué par le maître d'œuvre du Programme.



Modalités de candidature

Soumettre un projet

Le Dossier de candidature est constitué d'un simple formulaire de candidature, disponible sous la forme d'un formulaire PDF téléchargeable sur www.autourdedartagnan.fr.

Le formulaire est à remplir sur ordinateur (avec un logiciel tel que Acrobat), à sauvegarder, et à retourner en pièce jointe par courrier électronique à l'adresse <contact@autourdedartagnan.fr>. Tout dossier soumis sous une autre forme, notamment sous forme manuscrite ou scannée, ne sera pas recevable.

Il sera accusé réception de chaque dossier de candidature reçu. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception sous quelques jours, vous pouvez supposer que votre dossier n'a pas été reçu.

Recevoir une réponse

Le comité de sélection donnera une réponse à chaque candidat.

La candidature pourra être soit :

- acceptée, avec ou sans recommandations (par exemple une recommandation de se rapprocher du porteur d'un projet particulier, complémentaire ou susceptible de synergies)
- acceptée, sous conditions d'ajustements
- rejetée

Partage des informations fournies

Les informations sur les projets acceptés, telles que renseignées dans le formulaire, seront rendues accessibles à l'ensemble des candidats labellisés, afin de favoriser la coopération et la mutualisation de compétences et de moyens.

Responsabilités

Il est de la seule responsabilité du candidat de s'assurer que son Projet est conforme aux lois et règlements en vigueur, y compris en relation avec l'utilisation d'œuvres couvertes par le droit d'auteur. Ces détails n'ont pas à figurer dans le formulaire.



Calendrier

Les projets acceptés à l'issue de l'appel initial seront incorporés dans la campagne de promotion organisée pour le lancement du programme, et figureront dans les supports promotionnels édités à cette occasion.

Les projets acceptés plus tard seront incorporés au site web du Programme.

Appel initial

- Début mars 2024 : diffusion de l'appel à projets
- vendredi 5 avril 2024 : date limite de soumission des projets
- lundi 18 avril 2024 : date limite de réponse aux candidats

Soumissions en cours d'année

Les soumissions reçues en cours d'année seront toutes étudiées, dans un délai maximum d'un mois.

Dates et actualités

Les dates et actualités du Programme seront publiées et mises à jour sur www.autourdedartagnan.fr.

Contacts

Pour toute question, rapprochez-vous de l'office de tourisme de votre territoire ou contactez le secrétariat du Programme à <contact@autourdedartagnan.fr>.



Table des matières

Maître d'œuvre.....	2
Objectifs.....	2
Soutien fourni aux projets.....	2
Porteurs de projet éligibles.....	3
Engagements des lauréats.....	3
Modalités de sélection des projets.....	4
Critères obligatoires.....	4
Critères d'évaluation.....	4
Comité de sélection.....	5
Modalités de candidature.....	6
Soumettre un projet.....	6
Recevoir une réponse.....	6
Partage des informations fournies.....	6
Responsabilités.....	6
Calendrier.....	7
Appel initial.....	7
Soumissions en cours d'année.....	7
Dates et actualités.....	7
Contacts.....	7
Table des matières.....	8
Annexe - Charte d'engagement.....	9
Annexe - Formulaire de candidature.....	10
Projet.....	10
Intitulé (2 lignes maximum).....	10
Résumé (10 lignes maximum).....	10
Personne référente (nom, affiliation, email, téléphone).....	10
Participants.....	11
Porteur de projet.....	11
Autres participants au Projet (indiquer nom, brève <i>description</i> et/ou site web).....	11
Thématiques concernées.....	12
Description du Projet.....	13
Critères d'évaluation satisfaits.....	16
Critère satisfait 1/3.....	16
Critère satisfait 2/3.....	16
Critère satisfait 3/3.....	17
Énoncé complet des 14 critères d'évaluation possibles.....	17
Observations complémentaires.....	18
Ressources utiles.....	18



Annexe - Charte d'engagement

Chaque porteur d'un projet (« le Projet ») labellisé dans le cadre du Programme *Autour de d'Artagnan dans le Gers 2024* (« le Programme ») s'engage :

- Dans le cadre spécifique du Projet, à :
 - Adhérer aux objectifs et aux règles de fonctionnement du Programme, tels que détaillés dans le Cahier des charges de l'Appel à projets daté du 6 mars 2024 (document « Autour-de-dartagnan-dans-le-gers-cahier-des-charges-2024-03-06 », disponible en ligne à www.autourdedartagnan.fr).
 - Faire figurer sur tous supports promotionnels du Projet la mention de sa participation au Programme ainsi que le nom, le logo et l'adresse web du Programme
 - S'efforcer de coordonner le Projet avec d'autres projets du Programme, lorsque cela fait sens, et de mutualiser compétences et moyens.
 - Tenir le Programme informé en temps opportun de tout changement au Projet ou toute autre information pertinente relative au Projet et à son insertion dans le Programme
 - Fournir en fin d'année un compte-rendu sur le déroulement du Projet et répondre à un questionnaire d'évaluation du Programme
- Et plus généralement, à :
 - Suivre les communications du réseau de participants au Programme et, autant que possible, y contribuer de façon constructive dans l'intérêt général – en particulier pour ce qui est des retours et partages d'expérience
 - S'impliquer autant que possible dans les groupes de travail mis en place pour soutenir le Programme
 - S'efforcer de continuer à s'inscrire dans la dynamique territoriale voulue par le Programme, notamment en utilisant, lorsque c'est possible et pertinent, l'histoire de d'Artagnan et de ses compagnons, Mousquetaires du Roi et Cadets de Gascogne, pour promouvoir le Gers



Tous pour un ! Un pour tous !

Annexe - Formulaire de candidature

Le fichier de ce formulaire est disponible sur www.autourdedartagnan.fr sous la forme d'un formulaire PDF. Retournez votre formulaire renseigné par courrier électronique à contact@autourdedartagnan.fr.

Rappel :

Le soutien fourni aux projets retenus se fera exclusivement en nature :

- aide à la visibilité et à la promotion des projets à travers leur intégration dans un programme labellisé qui fera l'objet de campagnes de communication et de promotion
- aide à la coordination entre projets, aide à l'identification de complémentarités et de synergies entre projets, aide à la mutualisation des compétences et des moyens

Projet

Intitulé (2 lignes maximum)

Résumé (10 lignes maximum)

Personne référente (nom, affiliation, email, téléphone)



Tous pour un ! Un pour tous !

Participants

Porteur de projet

Type d'organisation

Identité et coordonnées

Nom ou
Raison sociale

Objet ou
Activité principale

SIREN ou SIRET

Adresse postale

Site web

Autres participants au Projet (indiquer nom, brève description et/ou site web)



Tous pour un ! Un pour tous !

Thématiques concernées

Le projet doit s'inscrire dans au moins une des quatre thématiques retenues. Pour chaque thématique concernée par votre projet, exposer en 5 lignes maximum en quoi le projet s'inscrit dans cette thématique. Ne rien indiquer si la thématique n'est pas concernée.

(1) Histoire, langue et patrimoine

(2) Valeurs associées à d'Artagnan et aux Mousquetaires du Roi

(3) Création artistique et culturelle

(4) Art de vivre et gastronomie



Tous pour un ! Un pour tous !

Description du Projet

Contexte (10 lignes maximum)

Objectifs (10 lignes maximum)

Actions envisagées (10 lignes maximum)



Tous pour un ! Un pour tous !

Public cible (utilisateurs, bénéficiaires, usagers, visiteurs...) (5 lignes maximum)

Rappel : le projet doit être ouvert au grand public et à une participation en individuel (sont exclus les évènements privés ou réservés à certains groupes ou catégories de personnes)

Tarifs, si payant (5 lignes maximum)

Lieu(x) de réalisation (5 lignes maximum)

Calendrier prévisionnel (10 lignes maximum)

Inclure les étapes clés, et les dates auxquelles les événements ouverts au public auront lieu



Tous pour un ! Un pour tous !

Communication envisagée (5 lignes maximum)

Livrables réutilisables par le porteur de projet ou par d'autres (10 lignes maximum)



Tous pour un ! Un pour tous !

Critères d'évaluation satisfaits

Le projet doit satisfaire à au moins 3 des 14 critères d'évaluation possibles. Pour chacun des 3 critères concernés, ou les 3 critères les plus pertinents, exposer en 10 lignes maximum en quoi le projet satisfait à ce critère. Voir Énoncé complet des 14 critères d'évaluation possibles, p 17.

Critère satisfait 1/3

Critère

En quoi le projet satisfait-il à ce critère :

Critère satisfait 2/3

Critère (choisir dans la liste ci-dessous)

En quoi le projet satisfait-il à ce critère :



Tous pour un ! Un pour tous !

Critère satisfait 3/3

Critère (choisir dans la liste ci-dessous)

En quoi le projet satisfait-il à ce critère :

Énoncé complet des 14 critères d'évaluation possibles

- (01) Contribuer à la connaissance de l'histoire de d'Artagnan et de ses compagnons, Mousquetaires du Roi ou Cadets de Gascogne
- (02) Contribuer à la connaissance et à la promotion des valeurs positives auxquelles d'Artagnan et les Mousquetaires du Roi sont associés, pour beaucoup caractéristiques de l'Esprit chevaleresque : talent, habileté, capacité d'action, sens du devoir, sens du service, sens de l'honneur, loyauté, fidélité, solidarité, fraternité, générosité, amitié, convivialité, bravoure, audace et panache
- (03) Adhérer à ces valeurs dans la façon dont le projet est mené
- (04) Contribuer à un tourisme social et solidaire
- (05) Contribuer à un tourisme de savoir-faire (artisanat et industrie)
- (06) Mettre en valeur et faire découvrir produits du terroir et traditions gastronomiques du Gers
- (07) Valoriser le patrimoine naturel, industriel, agricole et historique du Gers
- (08) Promouvoir les itinérances douces
- (09) Pratiquer et promouvoir un tourisme durable (tel que défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : "un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil" - voir www.tourisme-durable.org).
- (10) Contribuer à une création culturelle locale, originale et de qualité
- (11) Incorporer une dimension pédagogique, notamment à destination des plus jeunes
- (12) Animer et revitaliser les territoires
- (13) S'appuyer sur une démarche de coopération, et sur une démarche de mutualisation des compétences ou des moyens, avec d'autres acteurs - gersois ou non
- (14) Créer ou enrichir des produits et autres résultats (documents, films, cartes, données) utilisables par le plus grand nombre, notamment par publication sous licence libre ou par mise à disposition des données en Open data



Tous pour un ! Un pour tous !

Observations complémentaires

Éventuelles observations complémentaires jugées pertinentes (10 lignes maximum)

Ressources utiles

Éventuelles ressources utiles, notamment des visuels pouvant illustrer et soutenir la promotion du projet. Fournir pour chaque ressource un nom le plus descriptif possible, et

- pour une ressource disponible en ligne : son adresse (URL)
- pour un fichier à nous envoyer : le nom du fichier.

Si vos fichiers sont trop volumineux pour nous les faire parvenir par courrier électronique en pièces jointes, envoyez-nous un message à contact@autourdedartagnan.fr et nous vous donnerons un lien vous permettant de nous le transférer.